



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

24 novembre 2020, 19H
via Zoom

Présents comité	Maria Decor-Opazo, Hélène Francart, Javier Portela, Julie Rieder, Louis Robert
Invités	-
Nbre de convoqués	109
Nbre de présents	10
Majorité en cas de vote	6
Nbre d'excusés	1
Procès-verbaliste	Maria Decor-Opazo

ORDRE DU JOUR

1.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 28 janvier 2020	2
2.	Retours sur la saison 2019- 2020.....	2
3.	Mesures Covid-19	2
4.	Rapports sur l'activité de l'année écoulée.....	2
	Rapport de la commission technique	2
	Rapport du trésorier	3
	Rapport des vérificateurs des comptes	3
	Rapport évènements	3
5.	Approbation des rapports	3
6.	Exclusion des membres sur proposition du comité	3
7.	Election des membres du comité	3
8.	Nomination des vérificateurs de comptes.....	4
9.	Fixation des prix des cotisations et de la finance d'entrée pour l'exercice futur.	4
10.	Nomination de membres d'honneur.....	4
11.	Propositions individuelles et divers	4

19H05, Hélène Francart ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents à cette Assemblée qui se déroule via zoom pour des raisons sanitaires liées à Covid qui empêchent les rassemblements de plus de 5 personnes.

Elle remarque que l'assemblée a été convoquée dans les délais et qu'elle peut valablement délibérer. Elle passe à l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 28 janvier 2020

H. Francart demande si la lecture procès-verbal de la dernière assemblée générale est souhaitée. L'assemblée répond non. Elle questionne, alors s'il est accepté. La réponse positive est unanime.

2. Retours sur la saison 2019- 2020.

H.F s'exprime sur la saison particulière que le club a vécu, avec une fermeture pendant presque 2 mois, des tournois déplacés ou annulés et des événements qui ont dû malheureusement être annulés. Heureusement, un beau point positif, c'est l'arrivée de nos deux magnifiques installations d'éclairage.

J. Portela s'exprime sur le projet lumières. Ces dernières ont été installées et les retours sont très positifs. Cette installation a déjà été utilisée avec satisfaction et cela amène une meilleure visibilité au Club.

Nous n'avons pas eu l'occasion de fêter ce succès au vu des conditions cette année. Nous fêterons cela lors de l'ouverture de la prochaine saison.

3. Mesures Covid-19

H. F reprend la parole. On a la chance d'avoir un sport encore autorisé malgré quelques contraintes comme l'interdiction des doubles, de jouer avec des invités ou encore fermeture des vestiaires et toilettes. Pour avoir l'autorisation de continuer nos activités, on a dû définir un plan de protection et diffuser l'information correctement.

H. Francart explique que les informations sur ce sujet changent régulièrement. Nous suivons l'actualité et informons nos membres de l'évolution. Elle rappelle qu'il est très important de bien noter dans PlugIn le nom des personnes qui se trouvent sur les courts. Les mesures resteront valables durant l'hiver.

4. Rapports sur l'activité de l'année écoulée

H.F annonce que pour éviter une longue lecture, les rapports avaient été envoyés à l'avance. Les responsables de chaque rapport vont tout de même faire un rapide résumé de chacun avant de les valider.

Rapport de la commission technique :

Mme Julie Rieder, puis M. Louis Robert lisent leur rapport que vous trouverez en annexe.

J. Rieder constate la participation de 28 juniors de plus par rapport à l'année passée pour la Devillard.

Rapport du trésorier :

Mme Hélène Francart résume son rapport que vous trouverez en annexe.

Rapport des vérificateurs des comptes :

M. Christian Schmidt, vérificateur des comptes avec M. Antoine Girasoli, lit leur rapport en annexe.

H. Francart remercie les vérificateurs pour le travail effectué.

Rapport évènements :

Mme Decor-Opazo, lit son rapport concernant les évènements du club. Rapport en annexe.

5. Approbation des rapports

Acceptés à l'unanimité.

J. Borella demande qui sont les sponsors pour le projet lumières. Il lui est répondu qu'il s'agit de Rampini, Sogeca, Stoffel Immobilier et Scrasa. H. Francart précise qu'une plaque a été installée au Club indiquant le nom des sponsors.

J. Borella demande des précisions quant à la comptabilisation de l'installation des lumières. H. Francart répond qu'un montant de CHF 6'000.- a été passé en charges de cet exercice et le reste est en immobilisations qui seront amorties sur plusieurs années dès le prochain exercice.

J. Borella s'interroge sur l'évolution du nombre de membres. H. Francart précise que nous notons une augmentation du nombre de membres ; à noter également une diminution des cours. Cependant, il faut tenir compte du fait que cet exercice est plus court, à la suite du changement de période comptable.

H. Francart note également que le point positif du Covid ainsi que du projet lumières est l'augmentation du nombre de membres.

6. Exclusion des membres sur proposition du comité

Néant.

7. Election des membres du comité

On a eu la chance d'avoir un apport nouveau avec Anh Dung, qui a déjà fait un travail incroyable au sein du comité. Il nous a été d'une grande aide pour la gestion des facturations qu'on essaye d'automatiser au maximum. Deng également été d'une aide bien appréciée et le comité l'en remercie chaleureusement.

Pour le comité, malgré une année difficile, on resigne pour une année avec :

- Anh Dung responsable facturation
- Javier Communication, sponsoring, webmaster
- Julie et Louis Commission technique
- Maria Evènementiel
- Hélène Responsable financière

H. Francart demande si l'assemblée accepte la nomination du comité. Acceptation à l'unanimité.

H. Francart remercie les personnes qui nous ont envoyé des messages de remerciement ainsi que tous les participants aux divers événements organisés.

J. Borella félicite le Comité pour la gestion du projet lumières à moindre coût, et s'interroge sur le retour de la Mairie sur ce projet. H. Francart indique que nous avons reçu les félicitations de la Mairie.

8. Nomination des vérificateurs de comptes

Le rôle de vérificateur ne pouvant être reconduit qu'une seule fois, A. Girasoli ne peut pas se représenter cette année. Ch. Schmidt et A. Porchet acceptent d'endosser cette année le rôle de vérificateur des comptes. J. Borella se présente comme suppléant en cas de non-disponibilité de l'un des contrôleurs. H. Francart les remercie et l'Assemblée valide leur nomination.

9. Fixation des prix des cotisations et de la finance d'entrée pour l'exercice futur

Les cotisations restent identiques.

10. Nomination de membres d'honneur

Le Comité a reçu pour la première fois une proposition de nomination d'un membre d'honneur. La définition de ce rôle nous semble floue et le comité souhaite en préciser les critères pour l'année prochaine.

Ceci est accepté par l'Assemblée et le Comité invite les membres à faire part de leurs propositions.

11. Propositions individuelles et divers

H. Francart donne la parole à B. Besomi qui a fait part d'un point divers.

B. Besomi propose à l'Assemblée de voter sur la gratuité des cotisations pour les membres du Comité. Elle remercie le Comité pour tout ce qu'il fait pour la vie du Club, pour l'énergie et la positivité. Elle est consciente du travail que cela représente. Par reconnaissance pour tout cela, elle est d'avis que les membres du Comité devraient pouvoir bénéficier de la gratuité des cotisations.

J. Borella propose de leur octroyer un rabais sur la cotisation et non une gratuité complète. Cette proposition n'est pas retenue mais pourra être proposée l'année prochaine.

La proposition de B. Besomi sur la gratuité de la cotisation pour les membres du comité et passée aux votes.

Elle est acceptée avec 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

J. Borella s'interroge sur l'évolution du plan de relocalisation. J.Rieder indique que nous avons peu de nouvelles. L'ancien Conseil administratif avait donné son avis favorable au plan de développement de la commune avec 2 conditions ; l'une étant la relocalisation du Club de tennis. Ce plan propose 2 zones : le terrain en-dessous de l'école et le champ entre la salle communale et le cimetière.

A. Girasolli précise qu'un autre site est en cours de réflexion ; il s'agit des vignes situées derrière l'école primaire. Cependant, c'est délicat car il s'agit d'un propriétaire privé qui avait prévu la construction de logements sur cette parcelle. Il note que la pression a été efficace et a amené un changement dans l'appréciation du tennis.

Il ajoute qu'il sera intéressant de voir qui seront les membres d'honneur qui seront nommés ; stratégiquement des anciens membres qui pourraient militer en faveur de la relocalisation du Club.

B. Besomi questionne sur le temps restant de survie du club. A. Girasolli précise que l'enquête technique est actuellement en cours. Elle sera suivie de l'enquête publique lors de laquelle nous pourrons réagir. Il est important de ne pas rater cette enquête publique car ensuite débutera un processus sur lequel nous n'aurons plus de possibilité d'intervenir.

J. Rieder indique qu'elle aura les informations rapidement par le biais de la commune et de plus, le Comité a pris un premier contact avec un avocat pour un éventuel suivi de ce dossier.

H. Francart clôt la séance à 20h00.

TC Confignon
Pour le comité



Hélène Francart

M. Decor-Opazo